



INVITATION PRESSE

Restauration de la nature : quelles contributions du réseau Natura 2000 ?

Du 24 au 26 juin, les acteurs du réseau Natura 2000 se réunissent à Bussang, dans le Parc naturel régional des Ballons des Vosges, pour le 2^{ème} congrès national des élus Natura 2000. Les débats porteront sur la plus-value de la politique Natura 2000 sur la restauration de la nature.

Co-organisé par :



À cette occasion, la mission inter-réseaux Natura 2000 et territoires et le Parc naturel régional des Ballons des Vosges, co-organisateurs de l'évènement, vous invitent à un point presse :

mardi 25 juin de 11h à 11h30

au Centre de vacances Azureva
2 rue du Larcenaire, 88 540 Bussang,

En présence de :

- **Jean-Luc Blaise**, Élu porte-parole de la mission inter-réseaux Natura 2000 et territoires ;
- **Laurent Seguin**, Président du Parc naturel régional des Ballons des Vosges ;
- **Philippe Gamen**, Président délégué de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France ;
- **François Werner**, Vice-Président en charge de la transition écologique et énergétique à la Région Grand Est, élu référent eau à la commission Transition écologique et énergétique à Régions de France.

Avec le soutien de :



En partenariat avec :



Évènement ouvert à la presse, les journalistes pourront également participer aux temps de plénière, ateliers et visites.

Le 26 juin à 9h, la sortie de terrain sur le plateau des mille étangs traduira en action concrète les débats de la veille avec une rencontre entre Parc, élu et agriculteur pour témoigner de la conduite d'action favorable à la biodiversité et au développement économique et agricole local.

Retrouvez le programme complet du Congrès ici : [Programme détaillé](#).

Contacts presse :

Fédération des Parcs naturels régionaux : Léa Chariol – lchariol@parcs-naturels-régionaux.fr, 07 60 05 43 64

Parc naturel régional des Ballons des Vosges : Isabelle Colin – i.colin@parc-ballons-vosges.fr, 07 85 59 65 71

Région Grand Est : Isabelle Diller – presse@grandest.fr, 06 19 49 28 89

Le rôle des élus au sein du réseau Natura 2000

La création du réseau Natura 2000 en 1992 a marqué une étape importante dans la conservation d'habitats et d'espèces, mais malgré de nombreuses réussites, la nature en Europe continue à se dégrader. Aussi, l'adoption le 17 juin dernier, du règlement européen pour la restauration de la nature par le Conseil de l'Europe, constitue ainsi une opportunité sans précédent.

L'implication des élus est cruciale pour une réelle intégration de la restauration de la nature dans les politiques publiques. En tant que représentants locaux et nationaux, ils sont en première ligne pour traduire les aspirations réglementaires en actions concrètes sur le terrain.

Ce congrès participe à cette mobilisation et au partage d'expériences pour permettre aux élus de contribuer significativement à inverser la dégradation de la biodiversité et à promouvoir un environnement durable.

« La conservation reste essentielle mais il est désormais temps de renforcer les initiatives de restauration de la nature. » Jean-Luc Blaise, élu porte-parole de la mission inter-réseaux Natura 2000 et territoires.

* * *

À propos de la mission inter-réseaux Natura 2000 et territoires

La mission inter-réseaux Natura 2000 et territoires a été créée fin 2019 à l'initiative de la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels, la Fédération des Parcs naturels régionaux de France et Réserves Naturelles de France. Elle a été rejointe par le réseau des Grands Sites de France en 2021. Soutenue par le ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, son ambition est d'apporter une dimension politique à l'animation des réseaux d'acteurs impliqués dans Natura 2000.

À propos du Parc naturel régional des Ballons des Vosges

Depuis les Hautes-Vosges et leurs crêtes sommitales, le Parc naturel régional des Ballons des Vosges plonge vers les vallées alsaciennes, lorraines et franc-comtoises et ses piémonts.

Bien que le couvert forestier représente les deux tiers de son territoire, le Parc offre une vaste palette de milieux naturels : hautes-chaumes, tourbières, cirques glaciaires, falaises rocheuses, éboulis, mais aussi lacs et rivières, accompagnés de leur cortège d'espèces caractéristiques.

Cette richesse biologique et écologique a motivé l'inscription au réseau Natura 2000 d'une surface de près de 25% du territoire du Parc. Celui-ci anime aujourd'hui 79 000 ha de sites, depuis les Collines sous-vosgiennes dans la région Grand Est, jusqu'au Plateau des mille étangs, en région Bourgogne-Franche-Comté. Sur son territoire, le Parc gère également la Réserve naturelle nationale des Ballons Comtois, le Grand Ballon avec le conservatoire des espaces naturels d'Alsace et le projet de Grand Site de France « Massif Ballon d'Alsace ».

A propos de la Région Grand Est

La Région Grand Est exerce ses compétences dans les domaines du quotidien des habitants : mobilité, développement économique et emploi,

aménagement et développement durable, formation professionnelle, culture et santé.

Depuis le 1er janvier 2023, la Région Grand Est s'est vue confier des compétences de gestion du réseau Natura 2000 jusqu'alors dévolues à l'Etat. Les 228 sites Natura 2000 de la Région couvrent 11% de sa surface. La Région renforce ainsi ses actions en faveur de la biodiversité et vient étoffer la Stratégie Régionale pour la Biodiversité.